

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

Reçu le
07 JUL. 2015
SMIRT

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2015
DE 10 H 00 à 12 H 00



DELIBERATION N° 2015 - 15

Objet : Attribution d'une subvention au projet de la CCI « Challenge Mobilité »

Le Comité Syndical du S MIRT, réuni le 15 juin 2015 sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice - Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de la CCI Grand Lille qui organise avec la CCI de région Nord de France, les 21 et 22 septembre 2015 un challenge mobilité « Au travail, j'y vais autrement » afin d'accompagner les entreprises et les structures publiques vers une mobilité durable. (Cf. la note explicative et le plan de financement de l'opération en annexe).

Considérant l'implication du SMIRT dans les problématiques de mobilité et du Plan de Protection de l'Atmosphère.

DECIDE

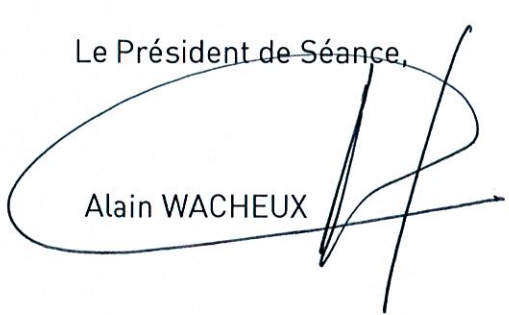
D'apporter un soutien technique à cette manifestation et d'attribuer dans ce cadre une subvention de 3 000 euros à la CCI Grand Lille qui organise cet évènement.

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de Séance,

Alain WACHEUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the name 'Alain WACHEUX'.

Au travail, j'y vais autrement » :
1^{ère} édition du challenge Mobilité Nord-Pas de Calais
21 et 22 septembre 2015

Le contexte

Le 27 mars 2014, a été adopté le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Région Nord Pas de Calais. Ce document réglementaire prévoit plusieurs mesures relatives à la protection de l'environnement dans différents domaines. La Mobilité est un domaine important identifié. Deux réglementations de ce PPA prévoient ainsi que les entreprises de plus de 250 salariés sur une zone d'activités et de plus de 500 salariés hors zone, désignent un référent « mobilité » auprès du Préfet au 1^{er} janvier 2016 et formalisent un plan de déplacements entreprise, inter-entreprises ou de zone selon les cas. Celui-ci devra être déclaré en préfecture au 1^{er} janvier 2017.

Dans ce cadre, les partenaires de la mobilité ont décidé de lancer un « challenge régional de la mobilité » qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2015.

Ce Challenge apparaît comme une opportunité de mobiliser de manière ludique les employeurs, publics et privés, et leurs salariés, autour d'un projet fédérateur en matière de mobilité durable.

Le principe

Ce challenge est un évènement ouvert à tous types de structures publiques, privées ou associatives, quelle que soit leur taille situées en Nord-Pas de Calais. La participation au Challenge est gratuite.

Par le biais d'un « référent challenge », chaque structure est invitée à inscrire et comptabiliser les déplacements en mode alternatif (marche, vélo, transport en commun, train, covoiturage...) de leurs salariés durant les deux jours via un site internet spécialement créé à l'occasion (www.challengemobilite-npdc.fr). A cela s'ajoutent des supports de communication mis à la disposition de l'organisme afin de mobiliser les salariés.

Une cérémonie de remise des trophées est prévue en octobre 2015.

Les objectifs recherchés

L'objectif est de proposer autour de cet évènement ludique une réflexion chez les salariés sur les modes de déplacements plus responsables.

Le Challenge vise à :

- Promouvoir auprès des salariés les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail : marche, vélo, transports en commun, co-voiturage ;
- Valoriser et récompenser les bonnes pratiques des salariés et de leur employeur en matière de mobilité
- Faire connaître les offres de transport public, et notamment les offres tarifaires,
- Evaluer, pour les employeurs participants, les effets d'un Plan de Déplacements d'Entreprise ou d'administration.

Les partenaires de l'opération

La première édition 2015 du Challenge de la mobilité Nord-Pas de Calais est organisée par les partenaires suivants : la CCI Grand Lille et la CCI de région Nord de France, l'ADEME, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, le SMIRT, la DREAL Nord-Pas de Calais, la MEL, la Communauté d'Universités et d'Etablissement du Nord-Pas de Calais et le Réseau Alliances.

L'importance de la participation du SMIRT

En tant qu'outil unique de coopération fédérant l'ensemble des Autorités Organisatrices de la Mobilité en Nord-Pas de Calais et œuvrant pour une mobilité alternative, le SMIRT souhaite prendre une part active dans la réussite de cet évènement en apportant une contribution financière.